

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 25 septembre

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre

Convocation
26/09/2025
Date d'affichage 26/09/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME -

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

DELAI DE REFLEXION SUPPLEMENTAIRE SUR LES MODIFICATIONS A8 ET A9 RELATIVES AUX ZAER

Suite à la clôture de l'enquête publique relative à la modification du PLUI, Mme le Maire propose de retirer la modification A8 portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques au sol à l'ancienne décharge de La Ramée et la modification A9 relative au projet agrivoltaïque. Cette évolution de zonage et les projets associés nécessitent plus de temps de réflexion sur leur conception et leur délimitation. Ces projets sont retirés de cette procédure et seront questionnés lors de la prochaine modification du PLUI.

Considérant que cette délibération sera transmise pour information à la Communauté de Communes du Jovinien,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retirer les modifications A8 et A9 du PLUI et de les représenter ultérieurement.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

